

**COMPTE - RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
- Année 2014-2015 -

**Commune : Epinay-sur-Orge**  
**Ecole : Groupe scolaire Paul Valéry**

**Date : 05 Février 2015**  
**Conseil d'école N° 2**

**Participants :**

**Parents :** Medames: Ammour Hélène, Coateval Catherine, Epiard Laetitia, Gloria Corinne, Gueudré Sylvie, Malonga Vanessa, Stéphanie Penouhd.  
Messieurs: Thierry Devilliers, Randoing Christophe  
Excusés : Mmes Corinne Lelouche, Bairras Corinne, Holleville Sonia

**Enseignants :** Mmes : Anne Bonnot, Nelly Cazin, Sylvie Chéné, Marine Foucher, Anne-Marie Le Clerre, Sonia Ledrin, Karine Leitus, Lise Peyrot, Christine Martin, Valérie Lesaulnier.  
Mrs : Patrick Bonmartin, Jean-Charles Pitoun, Philippe Rozé, Jean-Bernard Charpenel.  
Mme Laurence Ermenoux, La directrice.  
Excusés: Mesdames Gouhier Marine, Pallier Bernadette

**M. Maurice Coulet (D.D.E.N.)**

**Représentante municipale : Mme Véronique François (Maire-Adjointe)**

oo

**1) Mise en place du plan Vigipirate 'ALERTE ATTENTATS' dans les écoles et gestion des récents évènements :**

Les attentats ont heurté tout le monde. Immédiatement, des consignes ont été données par le ministère, interdisant toutes les sorties, y compris au gymnase. Nous avons effectué la minute de silence par 2 fois, une première à 11h30 et une seconde à 12h (certains enfants ne mangeant pas à la cantine). Jeudi matin il était important de parler des faits avec les enfants en partant de leur perception de l'évènement (certains ont vu les vidéos). Nous avons notamment évoqué de la liberté d'expression avec les élèves d'élémentaire.

Le sujet n'a pas été abordé en maternelle, les enfants ont été préservés des faits.

Suite aux attentats le plan Vigipirate a été mis en place : déploiement de barrières devant le groupe scolaire. Certains parents ont été contrariés en raison de la suppression de places de stationnement. Nous sommes conscients du désagrément, mais il s'agit d'ordres émanant de la préfecture afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels.

La police municipale a également effectué des rondes régulières.

Il y a eu très rapidement un assouplissement concernant les sorties scolaires: toutes les sorties régulières et obligatoires sont autorisées (gymnase et piscine). Les sorties occasionnelles à Paris ont été annulées ainsi que les rencontres Handball. Suite à un nouvel assouplissement, les rencontres d'Athlétisme pourront avoir lieu, mais le cross est annulé car les entrées et sorties du Parc des Templiers ne peuvent pas être contrôlées (il s'agit d'un lieu public).

Madame l'inspectrice a proposé de soumettre à son avis les sorties occasionnelles prévues.

**Concernant la classe transplantée des CM1 à Blois**, l'inspection académique autorise les sorties en dehors de l'Île-de-France et la Picardie, c'est à dire tous les lieux qui ne sont pas concernés par le plan Alerte Attentats. Les trajets en car sont autorisés et les châteaux de la Loire ne sont pas dans l'Île-de-France. La sortie peut donc avoir lieu sous réserve de ne pas avoir plus de 10% d'absents.

La question du financement de cette sortie est soulevée par les parents FCPE. La Mairie prend en charge 50 % du coût total. Le reste est à la charge des familles en fonction du quotient familial. Le tarif le plus bas est d'environ 44 euros. Dans tous les cas, les parents en difficulté financière peuvent s'adresser au CCAS et/ou à la directrice de l'école qui peuvent leur fournir une aide. Aucun élève ne doit être privé de ce séjour pour un problème d'argent.

**2) Mise en place des conseils d'élèves:**

Des délégués ont été élus et le conseil de cycle 2 aura lieu la semaine prochaine.

Les conseils de cycle 3 se sont déjà réunis 3 fois, les élèves ont réfléchi à des actions sur le thème « Nous sommes tous CHARLIE. »

Des propositions ont été faites mais il est difficile d'avoir un consensus sur les actions.

Les enfants du cycle 3 prennent leur rôle très au sérieux.

### 3) Retour sur le règlement intérieur:

Un exemple de règlement intérieur plus succinct est fourni en séance. Le règlement sera repris en commission réduite (Groupe de travail) pour être revu et présenté en début d'année prochaine.

### 4) Organisation de la journée jeux :

La journée jeux se déroulera le jeudi 12 février 2015.

Le matin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 joueront au UNO, aux osselets, à la marelle chinoise et au Memory.

L'après-midi, les élèves de CP et CE1 joueront aux dominos, au jeu de l'oie et au puissance 4.

Ces activités permettent de travailler sur le respect des règles, la coopération et l'adresse.

Ce sont des jeux traditionnels que beaucoup d'enfants ne connaissent pas.

Les élèves des différentes classes seront mélangés et répartis en groupe de 20. Un enseignant sera présent dans chaque atelier, nous demanderons la participation des parents.

En maternelle il y aura aussi un temps jeu qui sera organisé sur les deux classes de Moyennes et Grandes sections. Le but est de créer un échange entre les deux classes chacune présentant le jeu travaillé à l'autre.

Nous rappelons que cette journée est une grande première pour le groupe scolaire PAUL VALERY, si cela se passe bien, elle sera réitérée.

### 5) Dotation municipale 2015 et coopérative scolaire :

#### COOPERATIVE SCOLAIRE

	ENTREES	SORTIES	SOLDE
<b>Solde au 01/09</b>			6802
<b>Cotisation OCCE</b>		705	
<b>Dons des parents</b>	4703		
<b>Dotation caisse des écoles</b>	2880		
<b>Photographies</b>	1552		
<b>Dotations classes</b>		3200	
<b>Projet jeux</b>		909	
<b>Fichiers et matériels pédagogiques divers</b>		1302	
<b>Cars sorties</b>		1465	
<b>Matériel pour les arts visuels</b>		642	
<b>Spectacle école maternelle</b>		550	
<b>TOTAL</b>	15937	8773	<b>7164</b>

#### DOTATION MUNICIPALE 2015

La dotation en fonctionnement est de 41 € par élève.

La dotation en investissement est de 20 € par élève.

En outre, 1200 € sont alloués pour le matériel dédié aux élèves en situation de handicap (ce montant est subordonné à la production de justificatifs).

**Le conseil est clos à 20h00.**

**Le prochain conseil d'école aura lieu Vendredi 12 juin 2015**

**LES PARENTS:**

**LA DIRECTRICE :**